

## ATELIERS D'ÉCHANGE DES PRATIQUES

### PROFESSIONNELLES POUR LES PERSONNELS

Nous, personnels de l'Éducation devons faire face à la fois à des orientations renouvelées, à des multiples adaptations ou changements de méthode, de programme, d'essais pédagogiques...

Nous sommes pris dans des enjeux sociaux et collectifs et soumis à des situations de stress intense.

Le profil et la mentalité des jeunes auxquels nous avons affaire, ont beaucoup changé et ce pour de multiples raisons.

Nous disons donc, à l'UGTM-Education, que ces ateliers d'échange de pratiques professionnelles doivent répondre

à un de nos objectifs majeurs qui consiste à briser notre isolement et aussi de prendre conscience que nous ne sommes pas les seuls à vivre et à endurer des conditions de travail presque inhumaines et si dangereuses pour notre santé physique et mentale, ni non plus pour celle des élèves que nous avons à accompagner pédagogiquement.

Ce jeudi 21 avril 2011 dernier, notre atelier nous a permis de faire l'état des lieux de la situation de professionnels des différents établissements scolaires (école, collège, lycée et structure spécialisée).

#### Pourquoi un état des lieux ?

Il était pour nous nécessaire et urgent de partir de ce constat tiré du vécu et du ressenti de tout un chacun ; afin de bien s'imprégner de ce contexte et de comprendre que cette situation ne peut plus durer, si nous voulons effectuer notre métier dans une perspective d'évolution de nos compétences, de qualité et de durabilité.

Les différentes difficultés avancées par l'ensemble des professionnels sont les suivantes :

- Classes très hétérogènes dans les niveaux et les difficultés des élèves
- Responsabilité et limite de la mission du professionnel
- Gestion de la classe
- Absence de travail d'équipe
- Isolement des professionnels
- Rapport avec la hiérarchie
- Rapport avec les parents
- Multiplication des lois ou décrets qui impactent le fonctionnement de l'institution
- Manque d'information et de formation des professionnels
- Motivation des élèves
- Problèmes de comportement de ces élèves.....

Face à tout cela nous avons l'impression que le métier est entrain d'évoluer et il tend à devenir davantage physique avec un impact beaucoup plus fort sur la santé. Le professionnel n'arrive pas à prendre de la distance face à cette situation professionnelle qui semble le disqualifier un peu plus au fil de son parcours professionnel.

#### Mais comment en est-on arrivé à cette situation ? Que s'est-il passé ?

La mise en application de la **loi du 11 février 2005** y-est peut-être pour quelque chose ; mais qui en a parlé que dit-elle ?

Pourquoi cette arrivée massive d'enfants en situation de handicap dans les écoles, les collèges et les lycées ?

Cette **loi de février 2005** dite **loi d'égalité des chances**, elle prévoit bien tout un **dispositif de compensation du handicap**, afin d'**accéder à plus d'autonomie ?**

Quels moyens possède le professionnel de l'éducation pour accompagner pédagogiquement ce type de public ?

Qui a formé ce professionnel de l'éducation pour qu'il maîtrise et anticipe les différents axes de sa mission ?

Face à l'angoisse de parents qui ont des **enfants scolarisés** nécessitant **des besoins éducatifs spéciaux** ; quand les réponses à leurs questions ne viennent pas, c'est le professionnel qui trinque ?

L'enfant en grande difficulté d'adaptation et d'apprentissage dans la classe n'a, des fois, que la violence pour répondre à une situation de disqualification permanente qu'il connaît chaque jour. Là aussi qui déguste ?

Les enjeux politiques et économiques qui entraînent ce type de loi, quels sont-ils ?  
Nous ne pouvons pas faire l'impasse d'une information et d'une formation. Pour mieux comprendre et par la même occasion mieux maîtriser notre situation et ainsi voir quels moyens exiger pour travailler dans de meilleures conditions.

(Voir nos rendez-vous mensuels en page d'accueil)